

## Mise en œuvre du programme spécifique du Réseau rural national en 2017

### Résumé à l'intention du citoyen

## Le Réseau rural national, pour qui ? Pourquoi ?

Le Réseau rural est une initiative européenne visant à informer, développer les échanges et valoriser toutes les initiatives en matière de développement rural pour faire caisse de résonance. « Espace de moindre densité, (...) l'espace rural peut-être vu comme le trésor spatial d'une société métropolisée. » indiquait le géographe Martin Vanier lors d'un temps fort du réseau rural en 2016.

Le Réseau rural national (RRN) contribue aux réflexions et débats sur les territoires ruraux autour des politiques utiles à leur développement. Il organise des échanges entre acteurs (élus, administration, associations, syndicats, entreprises...) et valorise les pratiques locales pertinentes en lien avec les réseaux ruraux régionaux (RRR). Enfin, par le Réseau européen de développement rural, il connecte nos territoires par delà les frontières des Etats membres de l'Union européenne.

Économie circulaire, agro-écologie, lien urbain-rural, gouvernance alimentaire locale, économie sociale et solidaire, sont les principales problématiques partagées autour desquelles le RRN facilite la rencontre des acteurs impliqués dans le développement durable des territoires ruraux.

## Le financement par le FEADER

Instrument financier de la politique européenne de développement rural, le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) est le fonds du second pilier de la Politique Agricole Commune (PAC). Le FEADER contribue au développement des territoires ruraux et d'un secteur agricole plus équilibré, plus respectueux du climat, plus résilient face au changement climatique, plus compétitif et plus innovant. Il intervient au travers des programmes de développement rural (PDR) qui mettent en œuvre une stratégie visant à répondre aux priorités de l'Union européenne concernant le développement rural et aux enjeux identifiés dans chaque territoire grâce à un ensemble de 20 mesures. En France, il existe deux programmes nationaux (dont le RRN) et 27 programmes régionaux.

## La réforme de la PAC - le post 2020 en réflexion

Le 19 décembre 2017 s'est déroulée une conférence «Cap sur la Pac 2020» sur l'avenir de la PAC à Paris à l'initiative de Stéphane Travert, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, en présence de ministres des États membres, de parlementaires européens, de Phil Hogan, Commissaire européen à l'agriculture et au développement rural, et d'acteurs de la ruralité. Elle a permis aux différents intervenants de partager leurs réflexions suite à la publication d'un document d'orientations sur la future PAC par la Commission européenne et en vue de ses propositions législatives pour l'après 2020 début juin 2018.

Trois tables rondes thématiques ont permis à près de 300 participants de dégager des pistes d'évolutions de la PAC sur les sujets prioritaires identifiés par la France pour la prochaine programmation :

- libérer le développement des entreprises agricoles et agroalimentaires ;
- valoriser les services environnementaux rendus par les agriculteurs et favoriser les transitions climatiques, énergétiques et territoriales ;
- gérer les aléas et responsabiliser les acteurs.



Phil HOGAN,  
Commissaire européen  
à l'agriculture et au développement rural

## Un système de gouvernance participatif pour que les acteurs s'emparent du développement rural

Comme chaque année, l'organisation de réunions régulières avec les acteurs concernés, dont [les comptes-rendus sont disponibles en ligne](#), a permis la mise en œuvre concertée du plan d'action du RRN. Des réunions mensuelles ont été assurées entre les trois pilotes du Réseau (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Commissariat général à l'égalité des territoires et Régions de France). Un comité de suivi unique a eu lieu en présence de la Commission européenne et d'autres parties prenantes en juin 2017. De plus, des comités consultatifs se sont tenus en janvier, en juin et en septembre respectivement sur la démarche de suivi-évaluation, le Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI) et le volet LEADER. Par ailleurs, deux réunions des RRR se sont tenues en marge du comité du Réseau rural qui s'est réuni en mai et en octobre. Enfin, l'assemblée générale s'est déroulée en novembre.

## Recherche et innovation : un bilan à mi-parcours du PEI très positif

Mis en œuvre depuis la programmation 2014-2020, le PEI-AGRI soutient des projets multi-acteurs transdisciplinaires, associant agriculteurs ou forestiers, chercheurs, conseillers, organisations de producteurs, collectivités, associations, PME...

Ces projets ont pour but de produire des solutions innovantes et concrètes, en réponse aux besoins des acteurs de terrain, pour réussir les transitions de l'agriculture et de la sylviculture. Deux politiques soutiennent le PEI : la PAC (FEADER) pour les groupes opérationnels (GO) du PEI au niveau régional et la politique européenne de la recherche Horizon 2020 pour des projets multi-acteurs transnationaux.

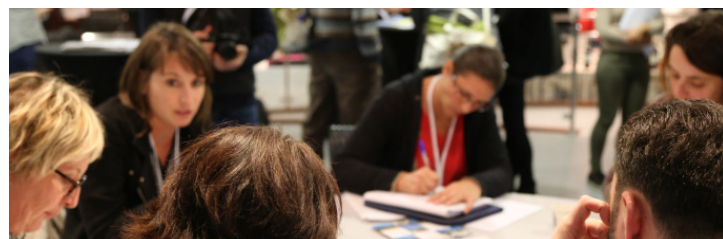
Fin 2017, 102 GO en France et plus de 70 projets multi-acteurs européens sont actifs. Ces projets produisent de la connaissance et des innovations sur des thématiques très diverses : qualité/sécurité des produits, santé des végétaux et des animaux, durabilité des systèmes de production, etc.

L'animation nationale du RRN spécifique au PEI facilite l'accès aux outils, par exemple en proposant par région des [Guides sur les soutiens à l'innovation](#) prévus dans les PDR, et valorise les projets et les connexions entre eux. Elle apporte aussi un appui aux régions grâce à la plateforme numérique interactive d'échange de documents, à la [diffusion d'informations](#) et elle accroît la participation française aux activités du Réseau européen.

## Au plus près des territoires : une animation de la démarche LEADER effective pour les 340 GAL

Le RRN assure l'animation nationale de la démarche LEADER, au bénéfice des 340 Groupes d'Action Locale (GAL) français ([carte disponible sur le site](#)) et suit leurs actualités en participant régulièrement à des réunions régionales. Il a participé à deux événements : un séminaire européen organisé à Strasbourg en septembre à l'occasion des 20 ans de l'association LEADER France, et [les premières rencontres nationales de la coopération LEADER au Grau-du-Roi](#) en décembre.

Enfin, une [plaquette LEADER](#) a été créée et diffusée en français et en anglais sur le site afin de mettre en avant l'accompagnement du Réseau sur la démarche.



Site internet du réseau européen du PEI :

<https://ec.europa.eu/eip/agriculture/en/>

Un des temps forts de l'animation nationale était [le deuxième séminaire du PEI-AGRI](#), en novembre à Rennes, rassemblant plus de 150 participants et abordant les thématiques de l'autonomie protéique et des initiatives collectives créatrices de valeur.

Enfin, le Réseau contribue avec le Centre national de la propriété forestière (CNPf) à [une expertise thématique portant sur la filière « forêt-bois, changement climatique et innovation »](#) : celui-ci a pour objectifs de fédérer les innovations menées sur la question et de faire émerger de nouveaux projets en lien avec les travaux européens du PEI.



## Des projets de mobilisation collective pour le développement rural (MCDR) à l'origine de nombreuses productions

L'année 2017 a été très riche concernant les 14 projets de mobilisation collective pour le développement rural (MCDR) qui ont débuté en 2015 pour une durée de 3 ans. Ces projets, impliquant 150 structures diversifiées, concernent principalement trois thématiques (agro-écologie, gouvernance alimentaire locale, économie sociale et solidaire) et ont produit des [livrables variés](#) comme des vidéos, des pages internet, des guides pratiques, des jeux pédagogiques, mais aussi des séminaires et des créations de réseaux d'acteurs, fédérés sur une thématique. Des [vidéos](#) mettant en lumière chacun des projets ainsi qu'une [plaquette récapitulative](#) ont été réalisées.

[La deuxième journée Agora](#) en mai a réuni les porteurs de projets et les RRR. Plusieurs projets étudient la manière dont leur sujet est intégré dans les PDR afin d'améliorer leur prise en compte. Au niveau européen, des articles en anglais et espagnol ont permis d'améliorer la visibilité de ces projets. Les membres du Réseau et les RRR ont été consultés fin 2017 sur les prochains thèmes qu'ils souhaiteraient voir investis par un futur appel à projets en 2018.



Rencontre AgroEcoDom

### [Focus sur... AGROECODOM : Mobilisation inter-régionale du monde rural pour le développement local de pratiques agro-écologiques dans les Départements d'Outre-Mer](#)

En 2017, des rencontres inter-DOM ont été organisées à Mayotte et à la Réunion autour de thématiques d'intérêt partagé pour ces territoires tropicaux (maladies du bétail, plantes de services...). Des vidéos et des posters ont été produits afin de favoriser le transfert de connaissances, d'expériences et de progrès techniques au profit des agriculteurs.

### [Focus sur... JEUNES : Priorité jeune pour le développement agricole et rural](#)

Afin de faciliter l'insertion des jeunes en agriculture, de nombreuses productions ont été développées. Le jeu « Les Agronautes » permet de s'interroger collectivement sur l'installation en simulant les huit premières années. Les rencontres Rêves d'installation sont des temps d'échanges lors de week-ends conviviaux. Enfin, le guide à l'attention des organisateurs de séjours afin de s'approvisionner plus facilement en produits locaux est à l'attention de tout citoyen, agriculteur ou non.



### [Focus sur... USAGES : L'innovation par les usages, un moteur pour l'agro-écologie et les dynamiques rurales](#)

L'atelier paysan se propose d'accompagner les usagers du développement rural en termes d'ingénierie et de politiques publiques agricoles afin de les remettre au cœur de l'innovation. Ainsi, plus de 40 outils agricoles auto-constructibles sont disponibles sous forme de plans et de tutoriels en libre accès sur leur site internet. Un mode d'emploi afin d'améliorer l'autonomie des acteurs en matière de machinisme agricole en maraîchage biologique a été produit : le Guide de l'autoconstruction.



Plateforme d'outils auto-constructibles sur Internet



## Une étude sur le numérique, sujet d'actualité pour le développement rural

Dans le cadre de ses missions, le RRN a identifié le besoin de travailler sur la transition numérique dans les territoires ruraux. Ainsi, une étude sur « [l'impact des usages du numérique sur le développement rural : constats et questionnements](#) » a interrogé seize personnes ressources et experts. De plus, lors du séminaire national du Réseau à Rennes en novembre 2017, une séquence interactive utilisant une application numérique a permis des échanges et sondages sur ces questions. Ils sont venus enrichir l'étude en présentant les idées, constats et pistes de réflexion des participants.

[D'autres animations thématiques](#) sont également en cours. Deux réunions sur le thème de l'expertise « [Forêt-bois, changement climatique et innovation](#) » se sont tenues à Metz et Montpellier en octobre et novembre. Des réunions sur les thèmes de l'égalité femmes/hommes, sur la sélection et la diversité animale pour les territoires et sur les usages du numérique pour le développement rural se poursuivront en 2018.

## Une communication renouvelée pour une visibilité accrue du RRN

[Le séminaire national](#) du Réseau rural a eu lieu le 17 novembre 2017 à Rennes, rassemblant les acteurs du développement rural, mais aussi le grand public. [Le site](#) internet du Réseau rural, riche de nombreuses informations, a été mis à jour afin de le rendre plus attractif et informatif, et est désormais lié à des comptes [Twitter](#), [Facebook](#) et [LinkedIn](#). Par ailleurs, en plus des [newsletters](#) mensuelles, deux « [Revues du RRN](#) » ont été publiées cette année. De nombreuses vidéos, accessibles sur [la vidéothèque du site](#) du Réseau rural national sont également disponibles.

Site du Réseau rural : <https://www.reseaurural.fr/>

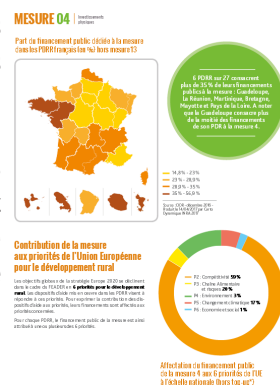


## Mise en œuvre des programmes de développement rural par les régions : capitaliser des données pour faciliter la vision sur la mise en œuvre des 20 mesures

Les Régions sont autorités de gestion pour la mise en place des PDR. Elles choisissent ainsi des objectifs spécifiques parmi les 20 mesures du FEADER afin de répondre aux priorités de l'UE. Ces mesures couvrent un large champ du développement rural : investissements dans les secteurs agricoles, forestiers, agro-alimentaires, infrastructures et services en milieu rural, formation, conseil, etc. Chaque région est libre de choisir les mesures et donc les objectifs auxquels elle souhaite répondre, ce qui entraîne une grande diversité dans les PDR régionaux.

Afin d'offrir une vision des objectifs des différentes mesures et de leur mise en place dans les différents PDR régionaux, le RRN a produit des fiches ([disponibles en ligne](#)) qui montrent des exemples concrets sur les opérations que les PDR peuvent financer.

Chaque fiche (une par mesure) explicite les objectifs, les dépenses éligibles, les modalités d'aide et leurs déclinaisons dans les PDR. Les différents financements de la mesure selon les PDR et les priorités sont également présentés. Enfin, un focus sur un ou plusieurs PDR permet de donner une vision concrète de ce qui est fait et possible de faire. Ces fiches permettent aux autorités de gestion d'avoir une meilleure connaissance de la mise en œuvre du FEADER dans d'autres régions et, pour le grand public et les bénéficiaires potentiels, de mieux comprendre le fonctionnement et l'objectif des fonds européens.



## Les autres réalisations du Réseau rural

Le RRN appuie la démarche de suivi-évaluation et apporte un soutien méthodologique aux autorités de gestion régionales pour la conduite de leurs travaux d'évaluation. De plus, le Programme Spécifique du Réseau rural national (PSRRN) est arrivé à mi-parcours de sa programmation 2014-2020. Il a ainsi été évalué dans le cadre du Rapport Annuel de Mise en Oeuvre 2017, tout comme les autres PDR.

Un Observatoire du Développement Rural (ODR), administré par l'INRA, continue d'assurer le suivi des PDR, la collecte de données et leurs synthèses.

Retrouvez ce document en version numérique pour accéder à toutes les ressources en ligne sur : <https://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/documents/les-resumes-citoyen>